

# Journées Internationales de Paris

Séance Plénière du Samedi 1er mars 1975

DISCOURS DE MADAME KARKINEN - Ministre de la Santé et des Affaires Sociales de Finlande

Monsieur,  
Mesdames les Ministres,  
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais commencer mon intervention en exprimant ma gratitude et celle de ma délégation à Madame Françoise Giroud et au Comité National d'Organisation français pour leur aimable invitation à cet impressionnant congrès et pour l'hospitalité dont nous sommes l'objet.

La Finlande est le premier pays d'Europe et le deuxième du Monde à avoir accordé aux femmes le droit de vote; et cela, en 1906, année où les femmes finlandaises sont devenues éligibles au Parlement, la Finlande ayant été le premier pays au monde à accorder cette éligibilité aux femmes. Bien que les femmes constituent la majorité des électeurs en Finlande, la représentation féminine au Parlement est encore scandaleusement basse, - 21,5 %. Et même si ce pourcentage est le plus élevé du monde, aujourd'hui sur les 200 députés finlandais, 43 seulement sont des femmes.

C'est en 1926, que la première femme finlandaise a pris un porte-feuille ministériel. Ces dernières années, il est devenu traditionnel qu'au moins deux femmes soient Ministres. La représentation féminine est plus faible dans le secteur communal : moins de 15 % des Conseils municipaux sont occupés par des femmes. Une encourageante exception : celle d'un conseil municipal où 43 des conseillers sont des femmes.

Le manque de scolarité ne peut pas être la raison de la représentation relativement insignifiante des femmes dans les organismes de prise de décision. Les femmes finlandaises ont un niveau d'éducation très élevé : 60 % des élèves qui quittent l'école secondaire avec l'examen final sont des filles. Les inscriptions des femmes dans les universités et les institutions d'enseignement supérieur s'élèvent à 49 %.

La place des femmes dans le monde du travail est aussi significative : elles représentent 47 % de la population active. Les étrangers sont souvent étonnés de constater que chez nous 85 % des pharmaciens, 78 % des dentistes, 80 % des employeurs dans les hôtels et restaurants et presque tous les coiffeurs sont des femmes. Les Finlandais sont depuis longtemps habitués à voir des femmes conduire des autobus

et des poids lourds. Le nombre de femmes militant dans les associations féminines se monte à 1 million, à peu près le 1/5 de la population totale du pays, chiffre sur lequel, cependant il faut faire une réserve parce que certaines femmes, membres de plusieurs associations à la fois, sont peut-être comptés deux ou trois fois dans les statistiques.

Le gouvernement actuel est en exercice depuis 1972. J'y occupe, depuis, le poste de Ministre des Affaires Sociales et de la Santé Publique. Précédemment, j'avais occupé le poste de Ministre des Finances dans le précédent gouvernement social-démocrate.

Je suis membre du Parlement depuis 1966 et membre du Conseil Municipal d'Helsinki depuis 1965. Avant cela, j'ai occupé des postes municipaux de la ville d'Helsinki. Je suis magistrat et professeur de Sciences Politiques. Je suis née en 1936, mariée et mère de trois enfants.

Dans la Société finlandaise, l'action militante est la condition sine qua non pour atteindre un poste de haut niveau dans le domaine politique. Dans un pays multipartiste comme le mien, cette participation, en général, prend la forme du militantisme dans un parti. Dans le parti social-démocrate, il est traditionnel de s'élever d'abord au niveau local. C'est la seule manière de parvenir à l'élection à une fonction publique et d'occuper un poste à haut niveau local ou national. Et ce processus - occasion et défi - apparaît identique pour les hommes et pour les femmes.

En examinant la situation dans la vie professionnelle finlandaise, on note une grande disparité entre les sexes. Trop souvent les tâches considérées comme mineures, et qui rapportent moins, sont réservées aux femmes. Quand on pense aux nombreux droits que les femmes finlandaises ont déjà acquis, on est surpris que les salaires des femmes finlandaises ne s'élèvent qu'à 70 % des salaires des hommes, bien que la Finlande se soit associée à la convention sur les salaires égaux du Bureau International du Travail prohibant ces discriminations. Il faudra un changement des mentalités pour aplanir ces différences entre hommes et femmes.

Le Ministre des Affaires Sociales et de la Santé Publique, administre les questions de politique familiale, les questions de sécurité dans le travail, de relation dans le travail et les retraites. Les progrès dans tous ces

.../...

SECRETARIAT PERMANENT POUR L'ANNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME

32, Rue de Babylone 75700 Paris  
Tel: 556 88 01

Presse - Documentation

domaines sont importants, afin de provoquer une situation où les femmes trouveront de meilleures occasions de participer, d'influencer les décisions en matière de politique sociale, sans avoir à se préoccuper continuellement de leur famille et des restrictions de liberté que cette préoccupation implique pour la mère.

Sur ce point précis, j'ai senti qu'il était de mon devoir, en tant que Ministre, de provoquer une nouvelle législation visant à faire sortir les femmes de chez elles pour participer aux affaires publiques. Effectivement, ces deux dernières années, plusieurs réformes dans le domaine de la politique familiale ont eu une influence directe sur la participation des femmes : le développement du gardiennage de jour des jeunes enfants, et la récente extension du congé maternité à presque 7 mois, ont amélioré la situation des mères qui travaillent ; le développement des services sanitaires, des conditions de travail et de la prévention des accidents dans le travail contribuent aussi à améliorer la situation des femmes dans la société.

Le système d'allocations de logements aux familles qui ont des enfants - système qui est en train d'être réformé - apportera plus de sécurité de logement aux familles et, de cette manière, facilitera l'effort des femmes pour élargir leur champ d'activités. Je voudrais également signaler que la plus grande part (21 %) de notre budget national est allouée au ministère de la santé publique. J'ai le regret d'avoir à dire que, malgré tout, il existe encore des attitudes hostiles à l'égalité. A cet égard, les mesures légales seules sont sans effet sur la situation actuelle. Il est au moins aussi important d'influencer les attitudes générales. C'est pourquoi, il est important et même nécessaire de considérer sérieusement comment et avec quelle réforme administrative on pourrait influencer l'opinion publique. Pour faire comprendre quelle est la valeur des femmes et combien il est important qu'elles aient leur part de droits et de responsabilités dans notre monde d'hommes et de femmes.